Calamité agricole Guide d'aide à la création d'un compte et à la télédéclaration sur « Calamnat »

Ce guide est divisé en 2 parties :

A) L'inscription au service de télédéclaration « Mon compte »,

B) Le guide de saisie de la télédéclaration pour le cas des pertes de récolte.

Avertissement d'utilisation:

* Il y a parfois des problèmes de compatibilité, notamment lors de la signature électronique des dossiers avec Google chrome, préférez donc Firefox ou, à défaut, Internet explorer (pas de retour actuellement sur Safari)

* Pour naviguer dans les étapes, utilisez les boutons « suivant », « étape suivante », « précédent » présents en bas de page. N'utilisez pas les flèches « page précédente » de votre navigateur sous peine de désynchroniser et de perdre la saisie en cours.

A) Inscription au service de télédéclaration « Mon compte »

Si vous avez déjà réalisé une télédéclaration pour une précédente calamité agricole, il est nécessaire de recréer un compte en suivant la procédure ci-dessous.

Étape 1 : Connexion au site

Rendez-vous à l'adresse : <u>https://ecoagri.agriculture.gouv.fr/calamnat-usager/</u> sur votre explorateur internet. La page d'inscription s'affiche directement.

Vous devez créer votre compte en cliquant sur « Vous ne disposez pas de compte de connexion ? Cliquez ici ».



Étape 2 : renseignement et création du mot de passe

Complétez les différents champs avec les éléments demandés. Pour le nom et prénom, il faut compléter avec le représentant légal de la société ou l'un des associés en cas de GAEC.

<u>Fichier Édition</u> <u>Affichage</u> <u>Historique</u> <u>Marque-pages</u> <u>Outils</u> ?	
🔇 mes démarches - Qwant Recht 🗙 🛛 🛃 Demander une indemnisation ()	🖌 Inscription
← → C ♠ ① ♣ https://moncompte.agric	ulture.gouv.fr/individus/inscription.xhtml 🗄 80% … 🏠 🔍 mes démarches 🗕 👘 🗊 🖉
🛱 Les plus visités	
moncompte	
Inscrivez-vous en un i	istant pour accéder aux téléprocédures et téléservices du Ministère en charge de l'Agriculture.
	Nom de naissance *
	Prénoms * 🖸
	Adresse electronique *
	Mot de passe * •
	Confirmation du mot de passe *
ubliez pas de valider la case 🛛 🛁	J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation
nt de cliquez sur « s'inscrire »	
•	S'INSCRIRE
	* Champs obligatoires
📑 🥹 ڬ Inscripti 📄 Bareme 📄 materie 📙 Z'\sc	cré 📙 V:\AGR] 🔇 "Projet 📄 present 🍃 inscript 📄 Guide 😭 Guide 🚺 Creer 😘 📁 📨 🗮 🛒 🕬 🎭 🖓 1448

Veuillez utiliser une adresse mail permanente (les adresses du type <u>nom@jetable.fr</u> ne seront pas prises en compte).

Le mot de passe est à conserver car il vous servira à accéder à la télédéclaration

Vous arriverez sur une page de confirmation de cette partie avec le messager suivant :

N'



Étape 3 : activation du compte

Allez sur votre messagerie pour consulter le message de l'expéditeur : ne-pas-repondre.usager@agriculture.gouv.fr.

Vérifiez également dans vos messages « indésirables » si vous ne trouver pas le message.

Bonjour GUILLAUME GINOUX,

Vous recevez ce courriel car vous avez créé un compte sur « Mon Compte », un site officiel du Ministère en charge de l'Agriculture

Pour confirmer la création de votre compte, merci de cliquer sur le lien suivant : Confirmez votre adresse électronique. Ce lien sera valable 96 heures

Si le lien ci-dessus ne fonctionne pas, merci de copier/coller le lien suivant dans votre navigateur : https://moncompte.agriculture.gouv.fr/individus /confirmationInscription.xhtml?u=79068f87-04f9-430f-9bee-81f284e52168-50764

Une fois votre compte confirmé, vous pourrez accéder aux démarches en ligne du Ministère en charge de l'Agriculture sur le site « MesDemarches ». Votre adresse électronique sera votre identifiant

Afin de faciliter vos futures démarches en ligne, nous vous invitons à compléter vos informations personnelles et à accepter le partage de vos données au sein du Ministère en charge de l'Agriculture et de ses opérateurs (pour le pré-remplissage des formulaires par exemple).

Pour que les courriels envoyés par le Ministère en charge de l'Agriculture ne soient pas considérés comme des courriels indésirables, nous vous conseillons d'enregistrer l'adresse électronique « ne-pas-repondre.usager@agriculture.gouv.fr » parmi vos contacts

En cas de difficultés, veuillez contacter l'assistance : assistance.dsa@agriculture.gouv.fr.

Cordialement,

L'équipe « Mon Compte ».

Ceci est un message automatique, merci de ne pas y répondre. Vous recevez ce courriel car vous avez créé un compte sur https://moncompte.agriculture.gouv.fr/individus.

Vous obtiendrez le message de confirmation suivant





personnelles (adresse, coordonnée, date de

Cliquez sur « confirmer votre

adresse électronique » à

l'intérieur du message.

B) guide de saisie de la télédéclaration

(pour les pertes de récolte et pertes de fonds)

Étape 1 : Accès au site

Accéder au site de la télédéclaration en utilisant le lien direct : <u>https://ecoagri.agriculture.gouv.fr/calamnat-usager/</u>

Pour information, vous pouvez également trouver toutes les informations sur les calamités et accéder au site de télédéclaration en passant par le portail « mes démarches » : <u>http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr</u> (rubrique : exploitation agricole / toutes les démarches. A partir de cette page, il faut faire défiler les aides pour trouver la rubrique «Demander une indemnisation calamités agricoles »)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION Libroi Apatoi Fourneil	PORTAIL D'AUTHENTIFICATION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Id	dentifiez-vous pour accéder à vos applications.
Vo Vo	ous ne disposez pas de compte de connexion mon compte ? Cliquez ici ous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez ici
Vo Vo	ous avez des questions ou vous souhaitez avoir des informations complémentaires ? C <mark>liquez ici</mark> ous rencontrez des problèmes de connexion? Contactez l'assistance : assistance.dsa@agriculture.gouv.fr
Vo	otre identifiant est votre adresse électronique .
	Par identifiant ddt-seadet@lot.gouv.fr m M*AUTHENTIFIER
Complétez	votre identifiant (adresse mail) et mot de passe (défini lors de l'inscription), puis cliquez sur

« M'authentifier »

Si vous avez oublié votre mot de passe vous pouvez cliquer sur la ligne correspondante pour recevoir un nouveau mail d'activation.

Étape 2: Choix du Siret

Sélectionnez le numéro Siret correspondant à votre société dans le menu déroulant ou cliquez sur « ajouter un nouveau SIRET » si ce dernier n'est pas dans la liste



Étape 3 : Acceptation des conditions

Il est nécessaire d'accepter les conditions générales. Vous pouvez cliquer sur « J'accepte » ou « J'accepte définitivement » pour passer à l'étape suivante.



Étape 4 : Début de la télédéclaration

Cliquez sur « Effectuer ma demande » au centre de la page puis sur « continuer » et enfin, sur « télédéclarer »

	t acolom		Pour télédéclarer	votre demande le votre dossier dure 20 à 30 minutes.	
Constanting Constanti	CULLATME CANCE	Bream of and g (bicamenter	Le dossier que vou	 Is allez déposer concerne la calamité : Gel avril 2017 Les éléments nécessaires à la constitution de votre dossier sont : Vos surfaces et les pertes de votre exploitation Vos élevages Les pièces justificatives de vos contrats d'assurance Pour plus de détails, vous pouvez consulter la notice explicitive jointe au formulaire téléchargeable ci-dessous (formulaire de demande d'indemnisation) 	Télédéclarer
Voir les détails	What are the this distribution of the solution of update at parts. The solution of th	vilute	Pour effectuer une	demande manuscrite 1 - Télécharger et compléter le formulaire de demande d'indemnisation de votre département : 2 - Télécharger et compléter le formulaire d'attestation d'assurance : 3 - Envoyer votre déclaration complétée à la DDT ou à la DDTM de votre département :	Demande d'indemnisation

Après avoir cliqué sur « effectuer ma demande », vous verrez un message vous indiquant qu'un numéro de dossier est attribué et doit être conservé. Ce numéro (reçu par mail) vous permettra de revenir sur votre dossier si nécessaire

Étape 5 : Saisie des informations de l'exploitation

<u>Fichier</u> Édition <u>Affichage</u> <u>Historique</u> <u>M</u> arque-pages <u>O</u> util		x
Portail d'authentification X Z Calamnat Usager	- Télédéclare × +	
$\leftarrow \rightarrow \mathbf{C} \ \mathbf{\hat{c}}$	/eccoagri.agriculture.gouv.fr/calamnat-usager/faces/dossier/infosAvantTeledeclaration.jsp 🥶 🏠 🔍 Rechercher	
C Les plus visités		
	tele calam	
	Bienvenue GUILLAUME GINOUX	🌍 Besoin d'aide 💥 Déconnecter
✓ Accueil		
Cliquez sur le bandeau vert pour commencer la saisie	Votre télédéclaration Journal déclaration Votre télédéclaration est tixée au : 19 juillet 2020 Votre télédéclaration est tixée au : 19 juillet 2020 Votre télédéclaration est tixée au : 19 juillet 2020 Votre télédéclaration est tixée au : 19 juillet 2020 Votre télédéclaration est tixée au : 19 juillet 2020 Votre télédéclaration Attention, pour pouvoir télédéclaration Attention pour pouvoir télédéclaration Que compléte mes justificants Que declaration Que titicants	
	Préconisations techniques Mentions légales Conditions générales d'utilisation	
	Treconsorous countques reactors togetes conditions guiterines à utilisation	

Vous aurez peut-être un message vous demandant d'autoriser les « pop-up ». Il faut valider le message puis autoriser les pop-up car pour certaines étapes, il y a une fenêtre qui s'ouvre et qui doit être complétée

<u>Fichier</u> Édition <u>Affichage</u> <u>Historique</u>	e <u>M</u> arque-pages <u>Q</u> utils <u>?</u>		
Portail d'authentification X	💶 Calamnat Usager - Assistant de 🔾	Google X +	- Achina
← → ♂ ŵ	🛈 🗔 🔒 https://ecoagri.ag	riculture.gouv.fr/calamnat-usager/faces/dossier/dossierTeledeclarationCalamite.jsp 🗉 110% … 🏠	Q Rechercher
Les plus visités			
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION		Plantana CHILLAIDE CINOIN	A Bacelo d'aida et Déconnactor
		BREIVERRE GUILLAUME GENOUX	o beson u aue 👷 beconnecter
Accueil	. This dialogue (as bound a cista as		
Accueil > Effectuer ma demande	> relededarer (calamite Sechere	sse du 28/02/2019 au 30/09/2019) > Assistant de declaradon des recoites	
	Vos étapes		
	Caractéristiques de	Adresse pour envoi de courrier	
	Déclaration des élevages	*Nº / voie : 127 QUAI EUGENE CAVAIGNA	
	Déclaration des élevages	*Lieu-dit :	
	particuliers	Code postal : 46000	
	Déclaration des cultures	*Commune : CAHORS	
	Déclaration des récoltes	Modiner la commune	
	Declaration des pertes de fonds	Commune principale de localisation de vos pertes	
	Aide	Commune : CAHORS 🗸 🥥	
	Pour aller d'une étape à l'autre,	Modifier la commune principale de localisation des terres sinistrées	
	vous devez utiliser les boutons en bas de page.	Surfaces de l'exploitation	
	Ouittes est assistant		
	9 Quitter Cet assistant	SAU totale (y compris hors département) : ha a ca 🔞 <	Completez la SAU totale
		 Saisir les surfaces hors département (si votre exploitation est sur plusieurs départements) 	
		Vos risques assurés à la date du sinistre, hors assurance récolte	
		choisir les assurances ? Guide	
			Valider et continuer
Cliquez	sur auide		
Unquez	Sui guiue	Desconisations tochniques Montions Jápples Conditions générales d'utilisation	
		Preconsations techniques (Prencións regales Conditions generales a utilisation	
MINISTERE DE L'AG	SRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION		V20/4.103

Lorsque vous cliquez sur guide, une fenêtre apparaît avec un menu déroulant pour choisir votre statut puis il faut choisir une assurance que vous disposez.

Fichier Édition Affichage H	Calamnat Usager - Guide pour choisir les assurances (calamité Sécheresse du 28/02/2019 au 30/0/ C Anthos://ecoagri.agriculture.gouv.fr/calamnat-usager/faces/dossier/guide/guide/s	9/2019) - Mozilla Firefox — 🗆 X ModifAssurance, 110% … 🏠 📃	PA 20	Con X
← → C' ŵ ☆ Les plus visités	Guide pour choisir les assurances (calamité Sécheresse du 28/02/2019 au 30/09/2	(019)	(110%) ···· 🟠 Q. Rechercher	
MINISTÉRE DE L'ALIMEI Breizer	*Type de bénéficiaire: Agriculture - Propriétaire exploitant - Non renseigné -	×	h	Â
MENSITER DE L'AGENTATION ET 25 L'ALMENTATION	Vos autres risques ass Agriculture - Propriétaire bailleur Blen ascurés/risque Agriculture - Propriétaire exploitant Agriculture - Exploitant non propriétaire - Avec acquisition/édificat	tion de bâtiments	0	Besoin d'aide 💥 Déconnecter
Accueil Accueil > Effectuer ma de Vous avez modifié les	Bătimente d'expl Agriculture - Exploitant non propriétaire - Sans acquisition/édificat Contenu des bát Contenu des bát bátiments d'expl Conchyliculture et/ou aquaculture marine - Propriétaire (exploitant popriétaire et propriétaire et propris et propriétaire et propriétaire et propriétaire et propriétair	tion de bâtiments t ou non) taire		
	Aucun élément assurable en agriculture-Grêle Aucun élément assurable en agriculture-Mortalité du bétail			
			Liste des statuts possi	DIG
)	
			artements)	
			Valider et continuer	~
Courrier entrant	- G 🔞 Calamnat Usager 🤞 Calamnat Usager 📙 V:\Filieres_IAA\02	Guide_Teledeclarati	a 🗸 🗟	toria 10:27 □

Attention : vous devez avoir une des assurances mentionnées pour être éligible à l'aide calamités

Après avoir validé les risques assurés, vous pouvez cliquer sur « valider en continuer » en bas de page

Vous devez ensuite compléter vos effectifs animaux

Eichier Édition Affichage Historique	<u>M</u> arque-pages <u>O</u> utils <u>?</u>		
Portail d'authentification X	🍱 Calamnat Ilcager - Assistant de 🗙 🕂	C	A backing
← → ♂ ŵ	🛈 🔒 https://ecoagri.agriculture.go	puv.fr/calamnat-usager/faces/dossier/dossierAssistantSaisieDeclaration.jsp	10% ···· 🟠 Q. Rechercher
🗘 Les plus visités			
Accueir > Effectuer ma demande >	Teledeclarer (calamice Secheresse ou	78/02/2019 an 30/09/20191 > Vesistant de declaration des lecoites	
L'enregistrement s'est bien pass	5)
	Vos étapes	Informations pour la saisie des animaux	
	l'exploitation	Vous allez saisir les effectifs de vos animaux pour la calamité : Sécheresse du 28/0	2/2019 au 30/09/2019.
	Déclaration des élevages	 les effectifs permanents à la date du sinistre qui vous sont demandés co 	rrespondent aux animaux présents sur votre
	Déclaration des élevages particuliers	exploitation à la date du 28 févr. 2019. - Les effectifs vendus l'année précédente coincident au nombre d'animau: - Les effectifs connus se rapportent aux effectifs connus de l'administratio	que vous avez vendus en 2018. n car éventuellement déclarés dans d'autres
	Déclaration des cultures	procédures.	
	Déclaration des récoltes		
	Déclaration des pertes de fonds	Bovins	
	Aide	Saisir mes effectifs permanents à la date du sinistre	
		Saisir mes effectifs vendus l'année précédente	
Pour aller d'une étape à l'autre, yous devez utiliser les houtons		Ovins, caprins	
	en bas de page.	Saisir mes effectifs permanents à la date du sinistre	
	Quitter cet assistant	Saisir mes effectifs vendus l'année précédente	
		Equins	
		Saisir mes effectifs permanents à la date du sinistre	
		Porcins	
		Saisir mes effectifs permanents à la date du sinistre	Cliquez ici après avoir
		Saisir mes effectifs vendus l'année précédente	compléter la page
		Aviculture, cuniculiculture	completer la page
		Saisir mes effectifs permanents à la date du sinistre	
		Salsir mes effectifs vendus l'année précédente	
		Gibier	
		Saisir mes effectifs vendus l'année précédente	
			L
			Précédent Valider et continuer

Il faut cliquer sur les lignes bleues pour avoir accès aux catégories d'animaux.

<u>Attention</u>: Veuillez saisir les jeunes animaux, notamment les agnelles et les génisses (ne pas tenir compte de la qualification « laitière » pour les génisses)

Vertrement Vertrement Descention Image: Current of the second of t		110 % ··· ☆ Q. Rechercher	uv.fr/calamnat-usager/faces/dossier/dossierAssistantSaisieDeclaration.jsp	C A https://ecoagri.agriculture.go	<->→ ℃ ŵ
Accuall > Effectuer ma demande > 1d6/dd/darer (calamité 5/dc/heresse du 28/02/2013) > Assistant de décharation des récoltes L'enregistrement s'est bien passé Vos étapes Caractéristiques de Texploriation Déclaration des élevages particuliers Déclaration des élevages particuliers Déclaration des élevages Déclaration des peties de finads Apiculture Ruches pastorales (miel) ruche(c) Valider et demonse Outrois des peties de finads	faide 🗶 Déconnecter	🖉 Besoin d'aide 🗙 Déconnecter	DECOLOR Beaveaue GUILLAUME GINOUX	LVGRCULTURE ET JON	CES PIES VISES MINISTÉRE DE L'A DE L'ALIMENTATION SANSTÉRE ALGUEI
Vox étapes Craditistiques de Perspiration Declaration des éterages Déclaration des peries de findst Déclaration des peries de findst Déclaration des peries de findst Airee Pres altir d'une éterge à Truiter, es étéments Apiculture Buchese eddentaires (miel) Pres dire d'une éterge à Truiter, es étéments Apiculture Buchese eddentaires (miel) Pres dire d'une éterge à Truiter, es étéments Apiculture Buchese eddentaires (miel) Pres detre autisér les houters Pres detre autisér les houters Pres detre autisér les houters			28/02/2019 au 30/09/20191 > Assistant de déclaration des récoltes	nde > <u>Télédéclarer (calamité Sécheresse du 2</u> 1 passé	Accueil > Effectuer ma demande
Declaration des pertes de tonos Aide Pour aller d'une étape à l'autre, vois devz utilisér les boutons en bais de gag. Précédent Valider et communer	les éléments si vous avez d cliquez sur le bouton du ba	Complétez les élément ruches puis cliquez sur	Aquaculture, pisciculture, produits de la mer - Apiculture Masquer mes diéments Apiculture Ruches pastorales (miel) Apiculture Ruches eddantsires (miel)	Caractéristiques de Fraydotatation Déclaration des élevages Déclaration des élevages particuliers Déclaration des cultures Déclaration des récoltes	
		Précédent Validar et continuer		Decisitation des pertes de sonos Aide Pour aller d'une étape à l'autre, vous devez utiliser les boutons en bas de page.	
 Quitter cet assistant 				Quitter cet assistant	

Comme pour les animaux, il faut saisir l'intégralité des surfaces de l'exploitation.

Il y a parfois des libellés différents entre les surfaces de la PAC et les surfaces des calamités. En annexe du présent document, vous trouverez la correspondance enter les codes cultures de la Pac et des calamiés

sien passé		
Vos étapes	Informations pour la saisie de vos cultures	
Caractéristiques de l'exploitation	ATTENTION : Vous devez déclarer la TOTALITE des surfaces	de votre exploitation qui sont en PRODUCTION
Déclaration des élevages Déclaration des élevages particuliers	Céréales et oléoprotéagineux (hors maïs) <u>Saisir mex surfaces</u>	C'est la saisie de cette étape qui servira
Déclaration des cultures	Maïs grain	préparer l'étape suivante
Déclaration des pertes de fonds.	 Saisir mes surfaces Surfaces fourragères 	F F
Aide	▼ Masquer les surfaces	
Pour aller d'une étape à l'autre, vous devez utiliser les boutons	Maïs fourrager(ère) sec	ha a ca
en bas de page.	Parcours herbacé	ha a ca
Ø Quitter cet assistant	Prairie artificielle	ha d La
	Prairie naturelle	ha a ca
	Prairie temporaire	ha a ca
	Vergers et raisin de table - Cultures pérennes	
	Salsir mes surfaces	
	Vignes de cuve	
	Cultures maraîchères et légumiéres	
	Saisir mes surfaces	
	Cultures florales - Pépinières - Cultures forestières	
	Saisir mes surfaces	

Vous arrivez maintenant sur l'étape cruciale pour le calcul des pertes de récolte. Il faut saisir les surfaces effectivement impactées par la perte de récolte

	Vos étapes	Informations pour la saisie de vos récoltes					
	Caractéristiques de l'exploitation	Voici la commune principale de localisation de vos pertes que vous avez indiquée : MARTEL.					
	Déclaration des élevages	 Si vous avez contracté une assurance multirisques climatiques à <u>l'exploitation</u>: Sélectionnez « Assurances multirisques climatiques » sur chacune des cultures sinistrées et saisir le montant de l'indemnité assur 					
	Déclination des élevages particuliers	sur chacune d'elle. Si vous n'avez pas perçu d'indemnité assurance, saisissez 0. 2- Si vous avez contracté une assurance multirisques climatiques à la culture :					
	Déclaration des cultures	Sélecionnez « Assurances multirisques climatiques » uniquement sur les cultures sinistrées concernées et saisir le montant de l'i					
	Déclaration des récoltes	assumance perçue sur vincume o enc. Si vous n'avez pas perçu d'indemnité assurance, saisissez 0. 3. Si vous vez contracté ince assurance Gréle sur des cultures sinistrées :					
	Déclaration des pertes de fonds	S' a vous avez contracte une assonance prete sur les contors sinisties : Sélectionnex « Grêle » sur les cultures sinistrées concernées et saisir le montant de l'indemnité assurance perçue sur chacune d' Si vous n'avez pas perçu d'indemnité assurance, saisissez 0.					
	Aide						
	Pour aller d'une étape à l'autre.	Maïs fourrager(ère) sec					
	vous devez utiliser les boutons en bas de page.	Rappel de votre surface déclarée : 10.0000 ha					
	Quitter cet assistant	*Surface effectivement sinistrée en 2019 : 🔔 10 ha 🔄 a 🦲 ca 👔					
Les do	nnées sont pré-	Complétées Mode de récolte majoritaire : Automatique					
avec la	saisie de la pag	ge précédente, Sufface grêlée pour la culture en 2019 : ha a ca					
si beso	in, il faut baisse	euros (ex : 153.45)					
impact	ées	s contre les risques climatiques					
		Rappel de votre surface déchecée : 20.0000 ha					
		• Surface effectivement sinistrée en 2019 : 📩 20 ha 🔜 a 🦲 ca 🌍					
		Mode de récolte majoritaire : O Manuelle Ortomatique					
		Surface grêlée pour la culture en 2019 : ha a ca Cette étape					
		Indemnités perçues hors assurance en 2019 : euros (ex : 153.45)					

Si vous avez bénéficié d'une indemnité d'assurance, il faut saisir le montant dans la case correspondante

Étape 6 : Remplissage des justificatifs pour le paiement

En validant l'étape précédente, Vous êtes automatiquement basculé sur l'écran de départ

Eichier Édition Affichage Historique Marque-pages Qutils		- 0 ×
$(\leftarrow) \rightarrow C \oplus 0$	cosori agriculture.gouv.fr/calamnat-usager/faces/dossier/dossier/ssistantSaiseDeclaration.iso	
🗘 Les plus visités		
MINISTÈRE DE L'AGRICUITURE ET DE L'ALMERTATION	telecolom	
♥ Accueil	DERIVENCE OFFICIAL OFFICIA	besom barbe 👷 beconnecter
Accueil > Effectuer ma demande > Télédéclarer (calamité	Sécheresse du 28/02/2019 au 30/09/2019)	
L'enregistrement s'est bien passé		
	Votre télédéclaration	
	Informations sur la calamité	
	Vous allez télédédarer pour la calamité suivante : Sécheresse du 28/02/2019 au 30/09/2019 La date limite de clöture pour effectuer et valider votre télédédaration est fixée au : 19 juillet 2020	
	Voici l'état d'avancement des 3 phases de votre télédéclaration	Cliquez sur le second
	Attention, pour pouvoir télédéclarer, il est nécessaire de pas bloquer les fenêtres popup dans votre navigateur.	bandeau vert « je complète
	Ju déclare mon airlistre - Terminé	mes justificatifs »
	imprimer ma télédéclaration 🖓 📇 Imprimer ma télédéclaration	
	3 Jo signo ma déclaration	
	o Retour	
	Préconisations techniques Mentions légales Conditions générales d'utilisation	
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATIO		V/2.074.1.03

Vous devez ensuite renseigner les références de l'assurance que vous avez déclarée lors de la précédente étape

Calamnat Usager - Assistant d 🗙 🕂				
(← → ୯ ଘ	🕑 🔒 https://ecoagri.agriculture.gouv.fr/calamnat	-usager/faces/dossier/dossierAssistantSaisieValic	dation.jsp … 🏠 🔍 Recher	rcher
🖨 Les plus visités			the second	
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION BRINGER RUMA MUNISTRUTURE LIALMENTATION		Deleco	am	🕜 Besoin d'aide 👷 Déconnecter
♥ Accueit				
		Type de co lors de l'ét	ontrat concerné (lié à la tape précédente	a saisie
	Vos étapes	Contrats d'assurance à la date du sinistre		
	Contrats d'assurance	Contraction of the second second second second		Cliquez ici pour afficher
	IBAN	Assurance souscrite : Risque incendie et	t tempëte sur bâtiments d'exploitation	
	Alertes et observations.	Votre assurance	Coordonnées de votre contact	les informations a
	Autorisations, attestations et engagements divers		Ajouter un contrat d'as	surance compléter
	Aide		Ajouter un nouve	au contrat pour ce risque
	Pour aller d'une étape à l'autre, vous devez utiliser les boutons en bas de page.		Valider	et continuer
	9 Quitter cet assistant			
		Préconisations techniques Mentions légal	es Conditions générales d'utilisation	
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	ET DE L'ALIMENTATION	and the second		V 2.0 / 4.1.03

Une fois les informations saisies (numéro de contrat, assureur) vous pouvez valider pour accéder à l'écran suivant

Pour la saisie de l'IBAN, vérifiez si votre rib existe dans le menu déroulant ou bien saisissez votre Rib dans la partie dédiée

<u>Fichier</u> Edition <u>Affichage</u> <u>Historique</u> <u>Marque-pages</u> <u>O</u>	utils <u>?</u>		x
🜁 Calamnat Usager - Assistant de 🗙 🕂			act be
🗲 🔶 ଫ 🏠 http	s://ecoagri.agriculture.gouv.fr/calamna	t-usager/faces/dossier/dossierAssistantSaisieValidation.jsp 🗉 😶 🏠 🔍 Rechercher	
🖨 Les plus visités			
		telecolom	
		DERIVERUE GUILLAUME GINUUX	besoin a alae 🗶 Deconnecter
Accueil > Effectuer ma demande > Télédéclarer (calar	nité Sécheresse du 28/02/2019 au 30/09	/2019) > Assistant de salsie des justificatifs	\wedge
L'enregistrement s'est bien passé		aaad	!
	Vos étanes		– Ce Rib sera celui utilisé pour le
	Contrate d'accurance	Numéro IBAN	Ge Rib Seld celai adiise pour le
	IBAN	Sélectionnez un IBAN dans la liste. Si vous ne le trouvez pas saisissez le dans la zone prévue <u>plus bas</u>	versement de l'indemnité
	Alertes et observations	Choisir mon IBAN	
	Autorisations, attestations et engagements divers	Pour modifier le titulaire d'un IBAN présent dans la liste ci-dessus, le sélectionner et cliquer sur « Modifier le titulaire du compte » Voltage de la compte de la compte de la compte	e
	Aide		Si vous ajoutez un Rib, cliquez ici
	Pour aller d'une étape à l'autre, vous devez utiliser les boutons en bas de page.	Si bessin, saisissez un nouvel IBAN FR 000 - 20000 - 20000 - 20000 - 20000 - 20000 - 20000 Tritulaire du compte	pour qu'il apparaisse dans le menu
	Quitter cet assistant		uerourant
		Précédent Valider et continu	uer
		Préconisations techniques Mentions légales Conditions générales d'utilisation	
. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALMENT	TATION		V 2.0 / 4.1.03

Cliquez ensuite sur « valider et continuer »

L'écran suivant vous informe des alertes (non bloquantes) sur votre dossier

INTERE ROCATURE TOE ENTATION		Bienvenue GUILLAUME GINOUX	🙆 Besoin d'aide 😫 Déconnecter
ccueil			
il > Effectuer ma demande > Télédéclar	rer (calamité Sécheresse du 28/02/2019 au 30/	19/2019) > Assistant de saisie des iustificatifs	
nregistrement s'est bien passé			
	Vos étaurs		
	Contrats d'assurance	Nos observations sur votre télédéclaration	
	IBAN	Voici le récapitulatif des observations que nous avons effectuées sur votre télédéclaration. Celles-ci sont non bloquantes pour la poursuite de votre validation et vous sont communiquées à titre purement informatif :	
	Alertes et observations		
	Autorisations, attestations et	🔥 Commune du siège d'exploitation modifiée	
	engagements urvers		
	Aide	Adresse courriel	
	Pour aller d'une étape à l'autre,	Afin de pouvoir être contacté plus facilement par votre service départemental, nous vous recommandons de renseigner	
	vous devez utiliser les boutons en bas de page.	Votes adresse flattenum	
	Ouitter cet assistant	voue auresse electromique :	
	y guitter cer ussistant	Vos observations	
		Si vous avez des observations, des remarques à effectuer sur des éléments de votre déclaration, vous pouvez les saisir	
		uans la zone drugesous (maximum de 235 caracteres) :	
			vous pouvez sa
			un commentaire



Cliquez sur valider mes justificatifs pour passer à la dernière étape

Étape 7 : Signature électronique

Vous êtes à nouveau basculé sur l'écran de départ

🜁 Calamnat Usager - Télédéclare 🗙 🕂		ach har a
← → ♂ ☆	ttps://ecoagri agriculture.gouv.fr/calamnat-usager/faces/dossier/dossierAssistantSaisieValidation.jsp 🚥 🏠 🔍 Rechercher	
🗘 Les plus visités		
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALMENTATION EN CONSTITUE L'ALMENTATION	telecolom Elevense Guillaume Civoux	🔞 Besoin d'aide 🙀 Déconnecter
▼ Accueil		
Accueil > Effectuer ma demande > Télédéslarer (c	amité Sécheresse du 28/02/2019 au 30/09/2019)	
L'enregistrement s'est bien passé)
	Votre télédéclaration	
	Informations sur la calamité	
	Vous allez télédéclarer pour la calamité suivante : Sécheresse du 28/02/2019 au 30/09/2019	
	La date limite de clôture pour effectuer et valider votre télédéclaration est fixée au : 19 juillet 2020	
	Voici l'état d'avancement des 3 phases de votre télédéclaration	
	Attention, pour pouvoir télédéclarer, il est nécessaire de pas bloquer les fenêtres popup dans votre navigateur.	Cliquez sur le
	1 Je déclare mon sinistre - Terminé	– dernier bandeau ver
	🚱 de complète mus jusicication - Terminé 👔 - Terminé	pour finaliser le
	🔹 3 Je signe ma déclaration A affectuer	uossier
	Pour signer électroniquement ma télédéclaration	
	ið Retour	
	Préconisations techniques Mentions légales Conditions générales d'utilisation	
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALM	ENTATION	V2.074.1.03

Pour cette étape il faut valider les fenêtres. Vous pouvez télécharger une version informatique de votre déclaration

ichier Edition Attichage Historique Marque-pages Quli	is 1	Accuel		
💶 Cələmnət Usəger - Assistant 🖉 🗙 🕂		Accusi - Effectuer mu d	nda > Täädäkiter (adama) dalaheessa (a 2002/2017 aa 2009/2013) > Aaaitan da aostaina da la biliddisentoa	
← → C û	//ecoagri.agriculture.gouv.fr/calamna	t-usager/faces/dossier/dossier/feledeclarationCalamite.jsp … 😭 🔍 Rechercher		
			Vox drages de signature Assessed de signature	
			Neurolina Appehenis de formanz Significa Anzal de riogran	
♦ Accureil Accureil > Effecture ma demanda > Tablidácianas (calamit	á Sácharacta do 20/02/2019 ao 20/05	20113 - Anothen de Antoleka de Antoleka benden	ANC DEMANDE DINDEMNISATION DES PERTES PROCEDURE DES CALANTES ARRICOLES PROCEDURE DES CALANTES ARRICOLES	
	Vos étapes de signature	Assistant de signature	defantion and deprenent.	u I I
	Presentation Approvation du document Signature Annexé de réneption Quitter cet assistant	They die proje an empropr. Vere demonste d'internation au tier des calamités apricales doi dire seguide Alle d'effectué voire séguider: éffectuélies, vous devair : e servaire marches transmisser, destantantes definities géneralités grandés au traveit vous state resourt vou saite e servaire marches transmisser, destantantes definities géneralités grandés du traveit vous state resourt vou saite e servaire marches destantes : Apporter d'account d'un vous aux présents.		
		Cleare for it heads - Spare + Un actual de relaption vous sens allos delives.	Le éléctronise préventiere aux informations que j'é satisés () Téléchouse en utilisésécontes Téléchouse en utilisésécontes Téléchouse en utilisésécontes	
		Préconisations techniques Mentions légales Conditions générales d'utilisation	Reference technique : Mentione Banker : Conditione administration (Conditione	

Une fois que vous avez approuvé votre télédéclaration, vous recevrez un code par mail de l'adresse suivante : <u>signature-prod.sg@agriculture.gouv.fr</u> (vérifier dans les spams)



Vous accédez à l'écran final qui accuse réception de votre télédéclaration

